

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Mardi 13 Décembre 1870

NOUVELLES DE PARIS

Le ballon *Papin*, tombé au Mans il y a trois jours, a apporté des nouvelles détaillées de Paris, à la date du 6 décembre.

Les lettres et les journaux qui nous parviennent témoignent de la confiance de la population parisienne et de son héroïque fermeté.

Nous lisons dans une lettre particulière :

« Quant à notre situation militaire, je ne vois que contentement (au regret de nos morts près) et espérance. Le calme presque seréin dont je vous parlais dans ma dernière lettre, n'a fait qu'augmenter, grâce à Dieu! »

Les renseignements sur les opérations militaires des premiers jours de novembre sont complétés par des rapports officiels. Le premier était encore inconnu; le second n'avait été que résumé par une dépêche télégraphique.

Paris, 5 décembre, 11 h., matin.

Le nombre des prisonniers ennemis arrivés du champ de bataille est, en ce moment, de plus de huit cents; le compte n'en avait pu être fait d'abord, beaucoup ayant été conservés dans les forts.

Paris, 6 décembre 1870.

Les pertes de l'ennemi ont été tellement considérables pendant les glorieuses journées des 29, 30 novembre et 2 décembre, que, pour la première fois depuis le commencement de la campagne, frappé dans sa puissance et dans son orgueil, il a laissé passer une victoire en sa présence, en plein jour, à une armée qu'il avait attaquée la veille avec tant de violence.

On ne saurait trop insister sur ce fait unique dans la guerre de 1870, car il consacre les efforts faits par une armée qui n'existait pas, il y a deux mois. Il faut en chercher la cause dans le patriotisme des éléments qui la composent, et dans la force que la popula-

tion de Paris a, par son attitude, inspirée à tous les défenseurs de la capitale.

L'armée, réunie en ce moment à l'abri de toute atteinte, puise de nouvelles forces dans un court repos qu'elle était en droit d'attendre de ses chefs après de si rudes combats. Il y a des cadavres à remplacer, et c'est avec la plus grande activité que l'on procède au remaniement de certaines parties de son organisation.

Le gouverneur est resté à la tête des troupes, et il pourvoit par lui-même à tous les besoins signalés.

P. O., le général chef d'état-major général,
SCHMITZ.

Le gouvernement de la défense nationale vient de faire afficher les dépêches suivantes, sommairement signalées par le télégraphe :

Le gouvernement de la défense nationale porte à la connaissance de la population les faits suivants :

Hier au soir le gouvernement a reçu une lettre dont voici le texte :

Versailles, 5 décembre.

Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

Si, toutefois, Votre Excellence juge à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir.

Agréez, mon général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le chef d'état-major,
Comte de MOLKE.

Le gouvernement a répondu :

Paris, 6 décembre.

Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication, que je ne crois pas devoir faire vérifier par les moyens que Votre Excellence m'indique.

Agréez, mon général, l'expression de la plus haute considération avec laquelle j'ai

l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur

Le gouverneur de Paris,

Général Trochu.

Cette nouvelle, qui nous vient par l'ennemi, en la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de compter sur le grand mouvement de la France accourant à notre secours. Elle ne change rien ni à nos résolutions ni à nos devoirs.

Un seul mot la résume : combattre !
« Vive la France ! Vive la République ! »
(Suivent les signatures des membres du Gouvernement de la défense nationale.)

Un nouveau ballon est arrivé le 8 décembre aux Sorinières, près de Nantes.

L'industrie privée a donné un puissant concours au gouvernement de la défense nationale, pour la fabrication des engins de guerre.

Tout citoyen valide est devenu soldat; tout fabricant s'est fait ouvrier, et tout homme disposant d'un moteur mécanique ou d'une matière docile, a cherché des combinaisons imprévues pour procurer à l'attaque et à la défense des ressources nouvelles.

Les grandes usines ont été transformées en fonderies ou en fabriques d'armes, où des inventeurs sérieux et des contre-maitres expérimentés ont fondu des canons, tourné des fusils, coulé des projectiles de toute espèce.

Dans cet élan unanime de toutes ces forces, le *Petit Journal* ne pouvait pas rester inactif.

Outre la part utile et patriotique qu'il prend à la défense par sa publicité, à Paris comme dans les autres villes de la France, où il s'est transporté, le *Petit Journal* a transformé sa magnifique édicule en fonderie.

M. Marinoni, l'inventeur des belles presses qui permettent de tirer jusqu'à 600,000 exemplaires en quelques heures, a trouvé le moyen d'utiliser la édicule pour plomber les obus de 7, en revêtant ces projectiles de la chemise métallique indispensable pour être re-

cus dans le canon nouveau modèle.

Nous sommes heureux de faire connaître cette intéressante et importante nouvelle, qui prouve que le *Petit Journal*, à Paris, comme dans les départements, est fidèle à sa patriotique mission.

DANS L'EST

Le *Journal de Mâcon* assure, sous toutes réserves, que des colonnes prussiennes auraient quitté Dijon, pour se porter sur Autun. Serions-nous, ajoute-t-il, à la veille d'une tentative des Prussiens sur notre département.

Les renseignements du *Journal de Mâcon* sont fort en contradiction avec ceux du *Journal de Villefranche*, que voici :

A Dijon et dans les environs, il n'y a que quelques mille Prussiens, la plupart, — cela nous est attesté de la manière la plus formelle, — très-démoralisés par les échecs qu'ils viennent d'essayer, et qui leur ont coûté des pertes énormes. De l'aveu même des soldats prussiens, leur corps d'armée a perdu plus de huit mille hommes dans la Côte-d'Or, depuis le 30 octobre, jour de l'occupation.

Lors du dernier combat à Nuits, deux bataillons badois se sont énergiquement refusés à marcher en avant, alléguant pour motif que toujours ils étaient exposés les premiers, et que les Prussiens n'arrivaient sur le champ de bataille qu'alors que tout était fini, et pour réquisitionner.

Ce jour-là tous les postes occupés par les Badois ont été donnés aux Prussiens.

LE SIÈGE D'AUXONNE

On écrit d'Auxonne (Côte-d'Or, le 8 décembre 1870.

Ce soir, à quatre heures, deux officiers prussiens se sont présentés à la porte de la Haute-Saône, avec le drapeau blanc du parlementaire, demandant à être conduits à la place.

Ils demandaient la reddition de la

Pouilleton du PETIT JOURNAL

MON PAUVRE

II

Il végéta deux ans dans cette atmosphère d'affliction.

Mais cette vie sur laquelle avait débordé la douleur, comme les terrains mondés, devint féconde et Gabriel enfanta les plus énergiques résolutions pour l'avenir.

Dès les premiers mois, il s'était promis à lui-même de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce.

Quand il eut reconduit au cimetière le dernier cercueil de la famille, il entra au séminaire, qu'il étouffa par son savoir et qu'il édifia par sa conduite.

Il fit son cours de philosophie, reçut la tonsure et commença ses études théologiques.

Il vivait dans une austérité exemplaire, et sa santé si frêle n'était que le moindre de ses soucis.

Aleide se traitait mieux.

Il faisait son chemin dans la vie d'une manière si rapide que, pour se retrouver un jour ou l'autre sans doute, il suivit l'exemple du Petit-Poucet des contes : il sema des pièces d'or, pour reconnaître son chemin. Mais ces pièces d'or, le plaisir, la débauche, toute la volée des mauvaises passions les dévorèrent, comme les oiseaux du ciel firent des miettes du Petit-Poucet.

La route en zigzag fut si longue que sa propre fortune ne put suffire : celle de Gabriel y passa.

Le pauvre lévite se laissa persuader que son frère avait besoin de tout cet argent pour arriver à son but, et s'appauvrit pièce à pièce sans y regarder.

Un jour, il y eut dans Toulouse un scandale énorme dont les échos répercutés de rue en rue franchirent les hautes murailles du séminaire.

Voici ce qui était arrivé.

De la maison paternelle, Aleide avait vu souvent la fillette aux giroflées, et il la jugea la plus jolie des ouvrières de Toulouse.

Il osa revenir dans cette rue, en face de cette maison si pleine encore des récentes douleurs de la famille, pour continuer ses observations et se faire remarquer.

Mais la mansarde de Pauline était une forteresse imprenable.

La petite raccommodeuse de dentelles gagnait facilement à l'aiguille son pain de chaque jour et le mil de son oiseau chéri. Elle n'avait d'autre luxe que les fleurs de sa fenêtre, et pour se donner des giroflées, un œillet ou des pois de senteur, pas n'était besoin de mettre au Mont-de-Piété du vice son innocence et ses gaies chansons.

Aleide, un soir, enfonça la porte de la mansarde, mais le voisinage vint aux cris de la jeune fille, et la pauvre déshonorée pour le monde n'eut pour se consoler que la conscience de son honneur et le sentiment de sa vertu sauvée.

Elle était orpheline, libre de sa personne et sans appui. Elle s'envola, colombe effarouchée, le lendemain de

l'odieux attentat, et personne à Toulouse ne sut ce qu'elle devint.

La justice qui ne rit point avec ces audaces de jeunesse, se mêla de la partie. Mais Aleide avait dans les abords du parquet de chaleureux amis. Il sortit sain et sauf de cette aventure.

Gabriel redoubla d'austérités et pria pour le coupable bien-aimé. Dans les rêves de sa nouvelle solitude, il vit passer bien des fois l'ombre éplorée de la fillette qu'il avait connue jadis, et il lui demanda pardon bien humblement pour le mal qu'on avait tenté de lui faire.

Quelques mois plus tard, le pauvre abbé fut conduit à l'infirmerie : il n'avait aucune maladie précise : le mal n'était nulle part et était partout. Il mourait comme meurent les roses, comme s'éteint la lampe où l'huile fait défaut.

Pour mieux dire, il ne mourait pas, il cessait d'exister.

Aleide, prévenu à temps, vint voir son frère à l'infirmerie. Il prit la chose

place, annonçant que demain ils en commenceraient le bombardement.

Le commandant de place a répondu qu'il les attendait, mais qu'il laisserait plutôt brûler la ville que de la rendre.

Ils se sont retirés alors, conduits par les mobiles et les yeux bandés, comme à leur arrivée. Une nombreuse population, ayant grand peine à se maintenir, les escortait frémissante.

Je ne sais si l'on doit prendre cette sommation de l'ennemi au sérieux. Chacun croit à une tentative d'intimidation, car des renseignements qui ont été fournis, il résulte que les corps ennemis qui nous environnent n'ont avec eux que quelques pièces de campagne.

Nous verrons bien.

L'ARMÉE DE LA LOIRE.

Il est plus que probable qu'il n'y aura pas de quelques jours d'événements militaires sur la Loire.

Le temps froid, la neige et la glace sont des obstacles très-sérieux à toute opération importante.

La Loire est couverte de glaçons qu'elle charrie avec une grande rapidité.

Cette suspension momentanée des hostilités ne doit pas nous inspirer des craintes; nous savons que l'armée de la Loire est à la fois puissamment organisée, animée d'une ardeur sagement contenue, et confiante dans le résultat final de la lutte.

Ces renseignements, que nous avons déjà publiés, sont consacrés par la lettre écrite par un officier de cette armée, à la suite des dernières opérations, et dont nous extrayons le passage suivant :

Nous avons fait, et nous continuons à faire bonne contenance; les dernières positions que nous leur avons enlevées étaient bonnes; nous les avons conservées tant que la prudence ne nous a pas conseillé de les abandonner, — de les abandonner ne laisse pas échapper la différence, nous n'en avons pas été délogés. Nous nous sommes battus, bien battus, mais nous n'avons pas été battus. C'est un mouvement de recul que nous opérons encore à l'heure qu'il est, mais nous soutenons toujours le choc, il n'y a pas de défaite. Rira bien qui rira le dernier.

Sans la prévoyance du général d'Aurelles, nous ne serions certainement pas dans des conditions aussi bonnes. Si malheureusement nous n'avions pas été prévenus à temps, notre première journée, au lieu d'être une première victoire, aurait été pour

la France un désastre plus considérable encore que tous les précédents; nous aurions été surpris par des forces considérables; le nombre nous eût encore écrasés; c'en était fait alors de nos deux cent mille hommes de l'armée de la Loire.

Mais, cette fois, l'armée française n'a pas été surprise; au fur et à mesure que de nouveaux renforts venaient en ligne pour arrêter notre marche et empêcher tout espoir de jonction avec les Parisiens, nos généraux en étaient informés.

Le général d'Aurelles a ses... éclaireurs, le mot d'espion me répugne tellement, et nous lui donnons en France une si mauvaise acception, que je n'ose les appeler ainsi.

On ne saurait, en effet, appliquer ce titre à d'honnêtes gens qui acceptent la délicate, périlleuse et patriotique mission d'étudier les moindres faits et gestes d'un ennemi comme celui qui souille en ce moment notre sol.

A ce rôle, on n'a employé jusqu'ici en France que des hommes vils, méprisables et n'offrant aucune garantie morale; les Allemands et les autres puissances, au contraire, ne recherchent pour ces missions, que des hommes supérieurs par la naissance ou par l'intelligence, et ayant, dans tous les cas, des connaissances très-étendues.

C'est à l'habileté de ces agents, plus encore qu'à celle de ses généraux et au nombre fabuleux de ses soldats, que Guillaume doit les avantages qu'il a remportés sur nous. Par contre, c'est à l'insuffisance des nôtres, autant qu'à l'incapacité de la plupart de nos généraux et à la trahison, que la France peut attribuer une partie de ses désastres.

Nous n'avons jamais été renseignés sur l'ennemi, nous avons été toujours surpris. Cette phrase est même devenue un cliché dont nos généraux se servent depuis le commencement de la campagne. Il semble que derrière ce rideau, leur responsabilité est à l'abri de tout reproche.

En créant l'armée de la Loire, le général d'Aurelles a organisé son corps d'espions. Dieu! que ce mot me fait mal au cœur; et c'est grâce aux renseignements arrivés par cette voie au quartier général, que nous devons encore l'existence de l'armée de la Loire; sans ces agents, ignorant que plus de quatre cent mille hommes allaient fondre sur nous, cette fois encore, nous allions être surpris, et Dieu sait quel massacre les Prussiens auraient fait de nous!

Au lieu d'être anéantis, nous conservons notre force, et au premier mouvement de nos seurs les armées du Nord, de l'Ouest ou de l'Est, les troupes prussiennes étant obligées de se diviser, nous forcerons le passage pour aller serrer dans nos bras les héros de Paris.

Quoique nous ne soyons pas victorieux, les généraux prussiens donnent à notre amour-propre national une bien grande satisfaction en nous révélant l'opinion qu'ils ont, je ne dirai pas de nos armées, puisqu'elles ne sont encore qu'en voie d'organisation, mais de la valeur individuelle de nos soldats. A nombre égal, ils évitent le combat, ne l'acceptent que lorsque la pro-

portion est au-dessus de trois contre deux, et n'attaquent généralement que lorsqu'ils se sentent deux contre un.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale,

Vu le rapport du général commandant en chef l'armée de la Loire;

Considérant que les francs-tireurs réunis des 15^e et 16^e corps prennent une large part à toutes les affaires qui ont lieu journellement aux avant-postes, et que plusieurs officiers et volontaires de ces corps se sont particulièrement distingués aux combats livrés les 16 et 17 novembre, en avant d'Orléans;

Arrêtent :

Article 1^{er}.

Sont nommés chevalier de la Légion d'Honneur :

Dans les francs-tireurs réunis du 15^e corps,

(Colonel Catelineau.)

MM. Catelineau, colonel du corps.

Kastner, Stanislas, capitaine au 1^{er} bataillon des francs-tireurs de Paris.

Duchamps, lieutenant au même corps.

Burot, volontaire franc-tireur au même corps.

Dans les francs-tireurs réunis du 16^e corps,

(Colonel Lipowski.)

MM. Haupt, Achille-Ernest, capitaine commandant détaché du 10^e régiment de chasseurs à cheval.

Amériaux, Franck, chef de bataillon aux francs-tireurs de la Vendée.

Guerry-David, Jean-Baptiste, sergent-major au même corps.

Article 2.

Des mentions honorables ont été accordées dans les francs-tireurs du 15^e corps :

MM. de Machat-Pompadour (Jean-Baptiste-Henri), sergent détaché du 22^e régiment du 22^e régiment de garde-mobilité (Dordogne).

Jaussoin (Pierre-Louis), sergent au même corps, dans les francs-tireurs du 16^e corps.

Dangier, sergent.

Courteville, François, sergent.

Hugot, sergent.

Deligny, caporal.

Tous quatre au 1^{er} bataillon de francs-tireurs de Paris.

LES MENSONGES PRUSSIENS

Nous avons relevé jour par jour les mensonges, les exagérations, les dissimulations des dépêches prussiennes de ces derniers jours.

Cette phase nouvelle de la télégraphie prussienne n'a pas été seulement remarquée en France; elle a frappé l'attention de l'étranger. Voici ce que nous lisons dans l'*Evening-Standard*:

Au début de la guerre, les télégrammes français étaient presque toujours faux, tandis que ceux des Prussiens faisaient con-

naître l'exacte vérité. Les rôles à cet égard paraissent maintenant changés; les Français admettent franchement leurs revers et n'exagèrent pas leurs succès, tandis qu'il devient impossible de se fier à un seul des télégrammes allemands, à moins qu'il ne soit confirmé par les Français ou les événements ultérieurs.

Le régime impérial avait intérêt à cacher ses désastres, et il faussait l'opinion publique par des dépêches mensongères.

C'est évidemment le même sentiment qui inspire M. de Bismark et le roi Guillaume quand ils envoient de fausses nouvelles.

L'Allemagne a besoin d'être excitée.

La France, elle, est résolue et patiente, car la victoire doit lui revenir.

BULLETIN DE LA GUERRE

Il arrive parfois de terribles méprises à la guerre, qui peuvent entraîner les plus graves conséquences.

Voici ce que rapporte l'*Impartial du Loiret* :

« Le 30 novembre, à midi, six Prussiens, hussards bleus, traversaient Montargis au pas; il passe tant d'uniformes divers que chacun les prit pour des Français; ils furent même salués par les soldats, et rendirent le salut militaire. La foule les regardait passer sans étonnement. Enfin, un officier, reconnaissant en eux des ennemis, leur ordonna de se rendre, ce qu'ils firent à l'instant, sans discuter.

Il paraît que, dans un quartier, des ouvriers les avaient acclamés comme garibaldiens.

« Deux heures après, nouvelle aventure: on voit arriver de loin une colonne d'environ cent hommes, avec costume singulier et parfaitement en ligne: ce sont des ennemis sérieux, cette fois. Les mobiles se mettent sur leurs gardes et chargent leurs armes.

« Quand ils arrivent à cent mètres, on reconnaît heureusement que ce sont des francs-tireurs de la mort emmanant même trois chevaux ennemis et portant les dépouilles de deux hussards prussiens.

« Voici ce qui s'était passé: Ces francs-tireurs étaient embusqués dans la forêt, quand arrive une reconnaissance de neuf hussards ennemis.

« Ils en tuèrent trois, et poussèrent les autres du côté de Montargis. C'étaient les six cavaliers qui venaient de se faire prendre. Cette fois au moins, il n'en resta pas un seul de la reconnaissance pour aller dire aux leurs ce qui était arrivé. »

Des incidents glorieux ont marqué le combat de Villepion.

Terminiers a été pris d'assaut à la balenette. Quand l'amiral Jauréguiberry a fait avancer ses marins, ils se sont jetés dans la mêlée, la hache à la main, abattant les Prus-

gaïment et fit une énorme dépense d'esprit. Les bons séminaristes qui remplissaient les fonctions d'infirmiers se figurèrent que le brillant jeune homme essayait ainsi de consoler et de faire sourire le moribond.

Avant de se retirer, le clerc se pencha sur le lit du malade et lui parla tout bas.

— Une plume! demanda Gabriel après quelques minutes.

Un des infirmiers apporta une plume trempée dans l'encre.

— Là, fit Alcide en désignant une place sur un papier oblong qu'il venait de tirer de son portefeuille.

Quand l'abbé, de sa main défaillante, eut signé son nom sur la feuille blanche, Alcide salua gracieusement, pironneta sur ses talons et se retira suivant les formes les plus rigoureuses de la politesse mondaine.

Il emportait une simple signature au bas d'une feuille blanche; mais, au moyen de quelques lignes habilement libellées, cette feuille allait devenir un

billet à ordre de mille francs, à échéance d'un mois.

Gabriel était encore malade, quand un jour un homme vêtu de noir, accompagné du supérieur de la maison, vint faire à l'infirmerie une visite inattendue.

Était-ce un médecin?

Personne ne le connaissait.

Le supérieur invita les infirmiers à sortir, et l'homme en habit noir, avec tous les égards dus à un lévite, avec tous les ménagements auxquels a droit un malade, interrogea Gabriel.

Il s'agissait du fatal papier timbré.

Gabriel ne savait rien. Dans sa pieuse simplicité, le pauvre abbé raconta ingénument le fait de la signature donnée à son frère, et sa modestie lui reprocha comme un crime de vanité, l'aveu de cette bonne action que son frère, dit-il, eût faite en pareil cas pour lui.

A la fin pourtant il comprit. Son cœur fraternel et peureux devina le juge sous les dehors polis du visiteur.

— J'ai signé, je paierai! s'écria-t-il. Ce que je possède est à mon frère.

Le juge, en souriant, essaya de calmer son émotion.

Mais il tenait la vérité.

Alcide avait non-seulement abusé du bon cœur de son frère en faisant une lettre de change du blang-scing de Gabriel, mais il avait encore, et c'était ce qui avait motivé des poursuites et l'arrestation du coupable, demandé des ressources factices à d'autres manœuvres auxquelles a songé la sollicitude du Code pénal.

L'affaire de la lettre de change, comme l'histoire de Pauline, n'était qu'un accessoire de l'acte d'accusation.

Le procès tira en longueur. Alcide était un homme du monde doublé d'un procureur. Il avait d'avance prévu les susceptibilités de la justice et s'était armé pour les combattre.

Mais, pour être retardé d'un mois ou deux, pour être même amoindri dans ses conséquences, l'issue du procès n'en fut pas moins terrible.

Le brillant clerc d'avoué fut condamné à trois mois de prison.

Quand le pauvre malade du séminaire apprit cette condamnation, il se leva de son lit, s'enveloppa d'une couverture et regagna sa cellule en s'appuyant aux murailles des corridors.

Puis, après avoir revêtu ses habits laïques, il descendit au milieu de l'émotion générale, traversa les cours en trébuchant comme un homme ivre, et se dirigea, les deux mains appuyées sur son bâton, vers la porte de la rue.

Cette résolution soudaine était si étrange que personne ne songea d'abord à l'arrêter.

Enfin le supérieur, revenu de sa surprise, essaya de barrer le passage au pauvre moribond!

— Place à mes hontes de famille, monsieur! fit Gabriel d'une voix creuse. La soutane ne doit point les cacher. Et il franchit la porte.

Hippolyte LANGEAIS.

(La suite à demain.)

siens comme les bûcherons frappent les arbres dans les bois.

L'amiral leur avait commandé de passer à travers les rangs de l'ennemi; ils ont passé.

Un détail curieux :

Se souvient-on de ce gendarme qui, au retour des cours du mois de juin dernier, refusa au général de Palikao de laisser passer sa voiture par une allée différente de celle du public, comme le voulait sa consigne, et qui pour ce fait fut disgracié?

Eh bien! ce même gendarme est aujourd'hui ordonnance du général Cremer: ancien pointeur, c'est lui qui a pointé le deuxième coup tiré par la batterie de la première légion de marche à Châteauneuf, coup qui fit une trouée énorme dans les rangs prussiens.

A Belfort, l'ennemi se sert la nuit de points lumineux pour transmettre des dépêches d'un bout à l'autre de la ligne d'investissement. Le système employé est très-simple et appliqué de deux manières différentes, suivant qu'il se trouve plus ou moins rapproché:

1^o A l'aide d'écrans qui cachent ou laissent passer la lumière, on produit des éclipses plus ou moins longues. Le premier obturateur masque un verre blanc et le second un verre rouge. Les couleurs émises et la durée de l'émission suffisent pour constituer un alphabet de convention analogue à celui de Morse, employé dans la télégraphie électrique;

2^o Pour les distances plus éloignées, leurs signaux affectent une forme sphérique, et ils précèdent par mouvements oscillatoires.

STRASBOURG-LA-FRANÇAISE

Nous recommandons à nos lecteurs la lettre suivante qui nous arrive de la capitale de l'Alsace et qui nous apporte l'écho des douleurs patriotiques de nos malheureux concitoyens.

Cette lettre a été adressée à la *Décentralisation*:

Strasbourg-la-Française, 28 novembre.

Depuis le jour de la capitulation, nous avons tous à loger (force Prussiens, ils essaient bien d'être exigeants, mais généralement on leur tient tête).

Les journaux vous ont peut-être dit quelle a été l'attitude de la population vis-à-vis des vainqueurs. Pas de provocations, pas d'insultes, malgré toutes les excitations, mais pas de combat. Aucun rapport, aucune parole entre nous.

Plusieurs fois par semaines il y a musique: pas un Strasbourgeois, pas un, n'y a mis les pieds. Beaucoup de familles ont émigré provisoirement et attendent en Suisse le jour de la revanche.

Plus de toilettes, les femmes portent le deuil, et véritablement le deuil; un deuil accablant, mais non sans espoir, est dans tous les cœurs.

Dès onze heures du soir, défense de circuler dans les rues sous peine d'emprisonnement. Défense surtout de parler des avantages remportés par nos soldats.

Il y a quelques jours on a placardé des affiches manuscrites; les propriétaires des maisons où elles avaient été collées sont arrêtés, et avis a été officiellement donné que cette mesure serait prise chaque fois que pareil acte se renouvelerait.

Notre Alsace est plus française que jamais. Les Allemands le savent et en sont furieux. Si la France n'avait pas perdu la fin d'août et le mois de septembre, elle aurait pu nous délivrer. Aujourd'hui, il nous reste l'espoir qu'elle ne nous livrera pas à la Prusse et qu'elle se sacrifiera pour nous reprendre, comme nous nous sommes sacrifiés pour ne pas la quitter!

Anathème aux barbares qui viennent nous piller, nous ruiner après avoir incendié des quartiers entiers et semé la mort dans toutes les familles!

Anathème aux égorgeurs de femmes et d'enfants, à tous ces monstres à tête d'homme! Non, ils ne triompheront pas! Ils sont entre les mains de Dieu, la verge qui châtie, mais qui sera jetée au feu quand son œuvre sera faite et que le repentir aura suivi le châtiement!

Après-demain, les catholiques de Strasbourg, commenceront une neuvaine à Ma-

rie immaculée pour la délivrance de la France.

Nous verrons si nos prétendus frères allemands nous empêcheront d'encombrer nos églises!

Vous autres, qui n'avez assisté que de loin au drame sanglant de notre ruine, vous ne pouvez sentir aussi vivement que nous la haine de l'étranger. Je ne puis vous dire jusqu'où elle s'enfonce de jour en jour dans nos cœurs ulcérés et comme nous la transmettrons pieusement à nos enfants! Nous avons vu trop d'horreurs se commettre autour de nous pour ne pas voter à l'exécration le nom Prussien!

Sous mes yeux, des prêtres ont été attachés à la queue des chevaux et martyrisés sans pitié, des femmes, des enfants poignardés, de pauvres paysans inoffensifs fusillés, des fermes et des villages pillés et brûlés! Je les ai vus, ces misérables, sous nos murs, lever la croix pour faire semblant de se rendre, puis tirer à bout portant sur les Français qui s'approchaient en confiance.

Je vous envoie par occasion sûre deux photographies de notre héroïque et malheureux Strasbourg. L'une représente le faubourg de Pierres, l'autre le Temple-Neuf et la Bibliothèque. Ce n'est plus, comme vous verrez, que des pans de murs troués et un amas de charpentes calcinées...

Croiriez-vous qu'au lendemain de leur entrée de malédiction, les Badois ont chanté un *Te Deum* à l'église St-Thomas?

Croiriez-vous surtout que trois membres des plus huppés et les plus écarlates de la Commission municipale ont eu l'indignité de se rendre à l'insolente invitation de nos vainqueurs? Le fait est notoire et les noms sont marqués...

Parmi les cadeaux que nous devons aux Prussiens, je ne veux pas oublier une carte de la France telle qu'ils consentiraient à nous la laisser: l'Alsace, la Lorraine, les deux départements de la Savoie et les Alpes-Maritimes n'y sont plus...

Le gouvernement italien est-il complice de ce partage, qui n'est, heureusement..., qu'anticipé?

A BISMARCK!

Il paraît, Monsieur le comte, que la misère était bien grande, en Prusse, puisque vous n'avez jeté vos bordes féroces sur notre beau territoire que pour le piller et le rançonner.

Vous avez l'audace de vous appeler un peuple civilisé, et vos soldats ne sont que des brutes commandées par des officiers barbares et altérés de carnage.

Ce n'est pas une guerre de conquête que vous faites à la France et que vous avez combinée pendant dix ans, malgré l'immense ambition de votre roi Guillaume, mais bien un brigandage organisé, accompagné de meurtres et d'incendies.

Vous avez voulu répandre la terreur, et vous n'inspirez que le plus profond dégoût, la rage de la vengeance.

Tous les actes de vos subordonnés sont empreints de tant de bassesse et d'infamie, que c'est à croire que la Prusse est une race de tigres abâtardie. Tout cela est dégoûtant d'ivresse, car il est impossible que des hommes de sang-froid puissent commettre de telles horreurs.

Vous voulez réduire la France au désespoir et à la famine. Pauvres ignorants! Vous apprendrez encore et bientôt à vos dépens que la France sera toujours la reine des nations, et que, si bas que vous la désiriez, étant jaloux de sa gloire et de ses richesses, elle ferait comme le Phénix, elle renaitrait de ses cendres.

Mais, après tout, je vous le demande, qui est-ce qui profiterait de son abaissement, si tant est qu'elle soit jamais abaissée? Est-ce vous? Non; vos jours sont comptés, et si, sur les cent mille hommes qui ont juré votre mort, un seul tient son serment, vous n'avez pas longtemps à respirer l'air français, malgré que vous abritiez votre lâcheté derrière vos infâmes paperasses.

Pour moi — c'est une femme qui vous écrit ces lignes — s'il était en mon pouvoir de vous poignarder, nouvelle Charlotte Corday, je me ferais une gloire de débarrasser la terre d'un monstre qui la souille depuis trop longtemps; par malheur, il sera difficile de vous frapper au cœur, la nature vous en a privé.

Est-ce votre humble valet Guillaume qui profitera de nos contrées ravagées par ses

Teutons? Non, cent fois non; déjà un pied dans la tombe, il fera comme la grenouille de la fable, il étouffera d'orgueil et de folie à la suite de ses ivresses?

Est-ce votre Fritz qui jouira des rapines de ses compatriotes? Non; car si son cœur bat dans sa poitrine, il devrait renoncer à une couronne trempée dans le sang de tant de victimes, et qui lui serait trop lourde à porter.

O infâme Bismark! vous voulez jouer au petit Richelieu! Insensé, vous n'êtes pas à sa hauteur. Richelieu était un grand homme, qui a créé de grandes choses, et vous n'êtes venu au monde que pour détruire et opprimer les peuples.

Avez-vous jamais songé, homme impitoyable, que vous étiez père, et que Dieu vous punirait dans vos enfants pour tout le sang que vous faites couler, et les pleurs que vous faites verser des yeux de toutes les mères, qui vous maudissent!

Il y a des gens assez aveugles pour voir en vous un grand diplomate. En vous regardant de près, on ne trouvera en vous qu'un grand fourbe, pétri de la même fange que les Tropsmann et les Mandrin, mais qui, placé plus haut qu'eux sur les degrés de l'échelle sociale, commandez vos crimes impunément, et, comme Pilate, vous vous en lavez les mains.

Moi, comme une Française et comme une mère au désespoir, je vous jette cet anathème à la face du monde:

Maudites soient les entrailles qui vous ont porté! Maudit soit le jour qui vous a vu naître! Maudits soient les enfants nés de votre sang jusqu'à la dixième génération, et que votre nom, prononcé avec horreur, soit voué à l'exécration des siècles.

UNE FEMME QUI VOUS HAÏT.

NOUVELLES DE LYON.

ARRÊTÉ.

Le Maire de la ville de Lyon, Vu la délibération du Conseil municipal, en date de ce jour,

Considérant que les travaux de défense, qui ont motivé la création des chantiers, sont terminés ou arrêtés par le mauvais temps.

Considérant qu'en l'absence de travail possible, il y a lieu de venir en aide aux citoyens privés d'ouvrage.

Arrête:

Art. 1^{er}. — Les chantiers sont dissous.
Art. 2. — A partir de lundi, 12 décembre, les comités des six arrondissements sont chargés de distribuer des secours en nature aux habitants sans ressources, justifiant de leur domicile et de leur identité.
Lyon, le 10 décembre 1870.

Le maire de Lyon,
HÉNON.

M. le général Aurelles de Paladine, qui a donné sa démission de général en chef de l'armée de la Loire, n'a fait que traverser Lyon et s'est rendu immédiatement dans sa famille, à Belley, département de l'Ain.

M. le colonel Ferrer est remplacé au commandement de la 2^e légion de marche du Rhône, par M. le colonel Chabert.

La circulaire suivante vient d'être affichée à l'intérieur des bureaux télégraphiques:

Bordeaux, 10 décembre 1870.

La télégraphie privée est suspendue dans toute la France.

Sont exceptées de cette mesure les dépêches télégraphiques maritimes ou les télégrammes pour fournitures de l'armée.

La télégraphie est provisoirement suspendue avec l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, faute de moyens de communication.

Jusqu'à nouvel ordre, le service des dépêches privées est maintenu dans le département du Rhône.

Hier matin, on a fait, au Grand-Camp, le premier essai d'une batterie roulante, créée pour la défense de la ville par le général Mierolawski.

L'essai de cet engin a parfaitement réussi; il pourra, en cas de siège de Lyon, rendre les plus grands services.

La place de l'Impératrice vient de recevoir le nom de place des Jacobins.

Cette place est l'une de celles de notre ville qui ont le plus souvent changé de nom.

Ce fut d'abord un cimetière dont on démolit les murs qui l'entouraient pour en faire une place publique, en 1537; on lui donna le nom de place Confort, d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Confort; et, un peu plus tard, place Saint-Dominique, du couvent.

En 1562, le baron des Adrets, qui y avait établi son parc d'artillerie, ouvrit un chemin jusqu'à la place Bellecour, entre les propriétés des Dominicains et des Célestins; on donna à cette nouvelle artère le nom de rue Saint-Dominique, et la place prit le nom des Jacobins, que portaient indifféremment les Dominicains.

Par décret impérial du 31 octobre 1810, le couvent fut destiné pour la préfecture et la place en porta le nom, qu'elle a conservé jusque sous l'administration du préfet du Rhône Vaisse, qui lui infligea le nom de place de l'Impératrice.

Ce n'est pas l'annexe de l'Exposition qui s'est effondrée, ce sont seulement des baraques en construction non encore achevées, qui n'ont pu supporter le poids des neiges.

Ce ne sont pas seulement les grandes villes qui viennent au secours de nos malheureux soldats prisonniers en Allemagne, les campagnes sont mues par le même sentiment de patriotisme.

Les sapeurs-pompiers de Craponne (Rhône), s'étant réunis dimanche dernier pour fêter la Ste-Barbe, ont fait une quête qui a produit une somme de 177 fr., que leur capitaine a versée entre les mains de M. Challemel-Lacour, préfet du département.

C'est la meilleure manière de fêter la patronne de leur corporation, et c'est en même temps donner un bon exemple, qui sera certainement suivi.

Garde nationale sédentaire de Lyon et du Rhône.

La garde nationale de Lyon s'est émue de la situation fâcheuse de nos camarades prisonniers en Allemagne; elle a également pensé à nos soldats blessés, exposés à toutes les intempéries d'un hiver très rigoureux. Elle veut venir à leurs secours et faire appel à tous les cœurs français.

La garde nationale, pour accomplir cette œuvre, a constitué un comité composé de délégués de tous les corps, savoir:

M. B.

Raffanel, chemin de Baraban, 27; Radisson, place d'Albon, 1; Quenin, rue Centrale, 33, de Parisieu, place Bellecour, 27; Journel, cours du Midi, 11; Herbieux, rue Ravez, 9; Luville, place Bellecour, 35; Emile Genin, rue de la Monnaie, 20; Silvain, quai Saint-Antoine, 12; Sordet, place Sathonay, 3; Richou jeune, rue Saint-Pierre, 27; Rivière, rue des Fantasses, 6; Buit, grand'côte 59; Féréal, place des Tapis, 6; Jindot, rue des Tapis, 2; Auguste Briguet, rue Lebrun, 9; Bousquet, usine à gaz, à Vaise; Poujol, montée des Carmes-Dechaussés, 8; Brissaud, rue Saint-Georges, 60.

Devaux, cours Merand, 40; Rebevre, rue Cuvier, 16; Vernin, rue de Vanban, 3; Jevanon, rue de Vendôme, 197; Bujadon, cours de Brosses, 30; Bernus, cours de Brosses, 18; Bartaud, rue de Chabrol, 19; De Fassion, rue Saint-Gilbert, à Monplaisir 21; De Combe, rue des Charpennes, 54; Simon, chemin de la Croix-Noire, à Cuire.

Ce comité se chargera de centraliser le produit des souscriptions, qui seront faites à domicile par les gardes nationaux; et de faire parvenir les secours dans le plus bref délai et de la meilleure manière possible.

Il y aura une liste de souscription dressée par chaque bataillon et publiée par les journaux.

Des dons en nature seront affectés à nos blessés de l'intérieur.

Le comité se met à la disposition des familles qui voudraient faire parvenir elles-mêmes des secours à leurs enfants blessés en prisonniers de guerre.

Le comité: Le général Baudesson de Hêchebourg; le chef de bataillon Chariot; Luville; Silvain; Rebevre; Quenin et Brissaud.

L'ÉGALITÉ DANS L'INSTRUCTION

M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux recteurs d'académies la circulaire suivante :

Paris, le 29 novembre 1870.

Monsieur le recteur,

Si l'Etat doit l'instruction élémentaire à tous les citoyens, il doit l'instruction supérieure à tous ceux qui sont capables de la recevoir avec distinction, et qui promettent, par les dispositions dont ils ont fait preuve, de rendre un jour d'utiles services au pays.

C'est en vertu de ce double principe que nos premières assemblées législatives, après avoir décrété l'établissement d'écoles primaires pour les garçons et pour les filles, jusque dans le dernier hameau de la République, décidèrent que des bourses seraient données aux frais de l'Etat à tous les enfants sans fortune qui auraient démontré, par leurs succès dans ces écoles, leur aptitude à recevoir une instruction plus étendue.

Plus tard, l'institution des bourses a été détournée de son but. L'administration s'est arrogé le droit de les distribuer à son gre, et elles sont devenues entre ses mains un moyen de récompenser ou d'activer le zèle des fonctionnaires, et quelquefois même de reconnaître des services électoraux.

On ne saurait prétendre sans injustice que les bourses n'ont jamais été distribuées avec discernement et par une équitable appréciation des services rendus à l'Etat; mais, laissées sans garanties suffisantes à la disposition du gouvernement, elles sont pour ceux qui les obtiennent une faveur et non pas un droit; elles récompensent le dévouement du père, au lieu d'encourager le travail de l'enfant; elles profitent surtout aux familles exemptées par leur situation de l'obligation du travail manuel, et constituent à leur profit une sorte de privilège.

La loi qui astreint les candidats à subir un examen préparatoire écarte les incapables et n'appelle pas les supériorités.

Enfin, par une injustice inexplicable au point de vue de l'intérêt public et du droit, les bourses profitent exclusivement aux garçons, et les filles restent exclus du bienfait comme elles l'avaient été du droit à l'origine de l'institution.

La République, pour revenir aux principes, doit faciliter l'accès des écoles supérieures à tous les jeunes gens capables de s'y distinguer, qui n'en sont écartés que par la pauvreté de leurs familles. La doctrine de l'égalité, sur laquelle elle repose, recevra ainsi une nouvelle et importante consécration.

Il n'y aura plus, pour le citoyen, de barrière infranchissable, ni, pour la société, de force intellectuelle perdue.

Les femmes, plus éclairées, répandront, avec une autorité nouvelle, les grandes idées de devoir, les principes d'honneur, les sentiments élevés et délicats dont elles sont les premières initiatrices.

Pour la première fois, peut-être, les filles du peuple auront une chance de s'élever par elles-mêmes à une position meilleure.

De nombreuses carrières leur seront ouvertes, où les aptitudes spéciales de leur esprit trouveront une application également utile pour la société et pour elles-mêmes.

Il ne vous échappera pas, monsieur le recteur, que, pour tirer de ces doctrines les conséquences qu'on en peut légitimement attendre, il sera nécessaire de transformer complètement la loi actuelle, et surtout d'accroître dans une proportion notable la dotation de l'instruction publique.

Quelle que soit la position financière du pays, après les malheurs dont il est si cruellement et si injustement accablé, il comprendra que tout son avenir dépend désormais de l'instruction, et que, pour ce premier de tous les intérêts, il ne peut ni ne doit marchander les sacrifices.

Le gouvernement de la défense nationale n'a pas cru devoir user de la puissance qu'il a entre les mains pour réaliser la forme de l'enseignement; il faut, pour une telle œuvre, la majesté de la loi, le concours de toutes les volontés, la solennité d'une discussion à la tribune nationale. Mais tous les honnêtes gens l'approuveront d'avoir, au milieu même du péril, songé aux espérances du lendemain, d'avoir ouvert les écoles, d'avoir rêvé pour elles une transformation matérielle et morale, d'avoir commencé mo-

destement, mais enfin d'avoir commencé l'application des principes, qui, seuls, peuvent nous relever.

Le sacrifice que nous demandons au Trésor pour la fondation de quelques bourses sera un point de départ pour une ère nouvelle de l'enseignement public. Il sera difficile désormais de transformer les bourses en monnaie électorale, de ne pas partager avec les enfants du peuple les trésors de la littérature, de l'art ou de la science, ou d'ôter aux filles l'égalité que nous réclamons pour elles au nom du bon sens, de la justice et de l'intérêt public.

Je compte, monsieur le recteur, que vous emploierez toute votre activité pour me secourir dans l'œuvre que j'entreprends. Ce que je viens de faire pour Paris, vous m'aidez à le faire pour toute la France, et la prochaine assemblée nationale n'hésitera pas à le consacrer par une loi.

Veillez agréer, etc.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes, Jules Simon.

NOUVELLES GÉNÉRALES

La Délégation du Gouvernement de la Défense nationale,

Vu les décrets qui ont successivement ouvert au ministre des travaux publics des crédits montant ensemble à 67,500,000 francs, pour l'exécution des mesures confiées à la commission d'armement national par le concours de l'industrie privée;

Vu le décret du 1er décembre courant, portant ouverture au ministre des travaux publics :

1^o D'un crédit de trente-cinq millions (35,000,000) pour la liquidation des marchés en cours d'exécution;

2^o D'un crédit supplémentaire de quinze millions (15,000,000 f.), destiné à permettre la résiliation d'achats ultérieurs;

Vu le règlement du 31 mai 1862, sur la comptabilité publique,

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décète :

Art. 1er. — Le crédit de cinquante millions (50,000,000 f.), mis à la disposition de la commission d'armement par décret du 1er décembre, ci-dessus visé, est attaché au budget extraordinaire du ministère des travaux publics, chapitre 19 (exécution des mesures relatives à l'armement national par le concours de l'industrie privée), exercice 1870.

Par cette saison rigoureuse, les soldats, exposés tout le jour au grand air, et qui la nuit n'ont que des abris insuffisants, peuvent ressentir les fâcheux effets du froid, et même avoir les mains et le visage gelés. Le meilleur préservatif contre ces accidents consiste à frictionner les parties atteintes avec de la neige, si l'on en trouve, ou avec une étoffe de laine; il faut y recourir dès que des tâches livides annoncent un commencement de congélation.

Ce moyen bien connu, pourrait ne pas l'être de tous nos soldats, et nous croyons utile de le leur recommander; la personne qui nous le signale a longtemps habité la Russie et la Sibérie, où elle l'a vu employer très fréquemment.

Elle insiste aussi sur le danger de transporter dans un endroit chaud ceux qui sont perclus de froid et surtout de les approcher du feu; c'est seulement après que la circulation du sang aura été rétablie par des frictions, qu'ils peuvent supporter impunément la transition du froid au chaud.

Ces mesures de précautions ne sont pas difficiles à prendre, et elles éviteront à nos soldats des accidents qui seraient à craindre si l'hiver continuait à sévir.

Le Comité central de Californie a adressé, le 29 novembre, au Gouvernement de la défense nationale pour les familles des tués et blessés, une somme de 25,000 fr.

Le 4 décembre, il a annoncé l'envoi de 40,000 fr. pour la défense, et 20,000 fr. pour les familles des tués et des blessés.

On écrit de Bruxelles, que la comtesse de Flandre a mis au monde, avant-hier matin, deux filles jumelles. Le bruit du canon et le son des cloches ont annoncé l'événement à la population de Bruxelles.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

(Voir le numéro d'hier.)

Voici le règlement imposé à nos prisonniers au camp de Vague, près de Cologne :

Art. 1^{er}. Chaque prisonnier doit connaître à quelle compagnie et à quel bataillon il appartient, ainsi que les noms de ses supérieurs directs.

Art. 2. Tout le camp est sous le commandement supérieur de S. E. M. de Frankenberg, gouverneur de Cologne. Le colonel de Schaek est le commandant du corps.

Art. 3. Les prisonniers forment une compagnie présidée par un sous-officier prussien, faisant fonction de sergent-major et fourrier.

Trois compagnies forment un bataillon commandé par un officier; enfin trois bataillons forment un régiment, sous la conduite d'un capitaine.

Non seulement les prisonniers de guerre sont soumis aux supérieurs prussiens, mais ils doivent encore l'obéissance à leurs propres supérieurs, pour tout ce qui regarde l'intérieur du service.

Art. 4. En outre, les prisonniers doivent se rendre aux ordres des gendarmes prussiens, quand ils portent leurs insignes.

Art. 5. Chaque soldat prussien est le supérieur des prisonniers, sans exception de grade, et toute sentinelle doit faire usage de son arme en cas de résistance.

Art. 6. Chaque désobéissance sera punie sévèrement, d'après les lois de guerre prussienne. En cas de récidive, de même que pour les autres cas plus graves, le coupable sera puni de mort.

La même peine sera appliquée pour les voies de fait envers ses supérieurs.

Art. 7. Les prisonniers doivent les honneurs à tous les officiers et sous-officiers prussiens, et, quand ils parlent à ces derniers, ils doivent se lever, se découvrir, retirer la pipe et rester immobiles.

Art. 8. Chaque prisonnier doit dormir sous sa tente, et il ne doit pas quitter les lignes des tentes sans permission.

Il est défendu d'entrer en liaison avec les civils, et les lettres à envoyer doivent toutes passer par les mains des commandants des compagnies; de même il n'est pas permis de recevoir des lettres autrement.

Art. 10. Le commandant demande avant tout le plus grand ordre, la plus sévère discipline, et il dépend de la conduite des prisonniers que leur commandant adoucisce leur sort ou qu'il prenne des dispositions plus rigoureuses.

Art. 11. L'aumônier du camp, qui viendra faire la visite, doit être regardé comme supérieur, et chaque prisonnier doit lui rendre les honneurs.

A partir du 27 octobre, les journaux ont cessé d'être reçus par les prisonniers.

GOERLITZ.

1er dragons : M. le lieutenant-colonel Simony.

MM. les capitaines Thomas, Dutilh, Lecoq et Chauvin.

MM. les sous-lieutenants de la Valette, Bellinguez, Bruch et Lhéraud.

MM. les chefs d'escadron d'Estremont et d'Eterpigny.

2e régim. de dragons : M. le chef d'escadron Thomas.

9e régim. de cuirassiers : MM. les capitaines Chauvan de Bourdon et de la Roche-Pouchin.

M. le lieutenant de Pistoye.

ARTILLERIE

4e régiment : MM. les capitaines Bernaduc et Trespaillet.

MM. les lieutenants Finot, d'Opeln, Bronykowski, Douradou et de Pistoye.

6e régiment : M. le capitaine Mario.

8e régiment : M. le vétérinaire Rey.

13e régiment : MM. les capitaines Lippmann et Pesret.

MM. les lieutenants Thorel, Valmy, Guillemain et Thomas (Ferjeux).

18e régiment : M. le lieutenant Bedell.

19e régiment : M. le capitaine Guirroye.

Génie : M. le chef de bataillon Cahen.

M. le capitaine Derbès.

M. le garde Léonard.

Garde mobile : M. le lieutenant du génie Bisach.

M. le lieutenant d'artillerie Ledoux.

INFANTERIE

10e de ligne : MM. les capitaines Bernard, Roguès, Bénézech, Voipajola, Descours, Labatut et Cômbes.

MM. les lieutenants Immelé, Guyon, Bénézech, Delor, Baigneux, Huck et Costeplane.

MM. les sous-lieutenants Cheriau, Vannier, Cérise, Gisselberger, Birkankof, Mannoni, Théron, Espitalier, Truc et Trinquier.

M. le chef de musique Constant.

78e de ligne : MM. les capitaines Joos et Reynaud.

MM. les lieutenants de la Blanchardière et de Aldrovandi.

M. le sous-lieutenant Menu.

91e de ligne : M. le capitaine adjudant-major Lapostolert.

MM. les capitaines Martin, Klein, Debert et Pagnieux.

MM. les lieutenants Gast, Blanc, Girard, Malarme de Cherville, d'Amarzit, Pantenier, Dubranle, Laforest et Aubert.

M. le sous-lieutenant Biès.

93e régiment de ligne : MM. les capitaines Corne, Béloury, Bonnafous, Pataillot, Clair et Bonneton.

MM. les lieutenants Mouyner et Nicolas.

MM. les sous-lieutenants Gally et Bernardini.

M. le chef de musique Déplan.

93e régiment de ligne : M. le lieutenant-colonel Morin.

M. le commandant Froidevaux.

MM. les capitaines adjudants-majors Misie et Planès.

MM. les capitaines A. Martin, Desmoutiers, Girard, Mathieu et Ch. Martin.

MM. les lieutenants Geoffroy, Barre, Breuillon et Courtépée.

MM. les sous-lieutenants Reynier, Dusol, Guérillot et de Rochebrune.

100e régiment de ligne : M. le lieutenant-colonel Née-Devaux.

M. le commandant Adam.

MM. les capitaines Belvaux (Edouard), Magné, Lansac, Critélet, de Vermondans, de La Villatte, Roman, Hébert et Albert.

MM. les lieutenants Dary, Amiel, Bonignes, Collin, Gricardard, Richter et Aimé.

SOUS PRESSE

Pour paraître le 15 Décembre

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CODE COMPLET**

Des Lois, Décrets, Arrêtés et Circulaires
d'intérêt général, promulgués

PAR LE GOUVERNEMENT DE LA
DÉFENSE NATIONALE
A PARIS ET A TOURS

Collationnés sur les textes officiels

Par A. JOLY

Avocat à la Cour d'Appel de Lyon

Lyon, chez EVRARD, libraire-éditeur,
rue de Lyon, n° 32.

NOUVELLE CARTE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS ET CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du Petit Journal. Francs par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougins-Rusand, rue Stella, 3.